

FORMATION INCENDIE

ÉQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION (EPI)



Durée : 3 heures

Établissements ciblés : Tous types d'entreprises et de collectivités.

Public concerné : L'ensemble du personnel.

Objectifs :

- Savoir passer correctement une alerte.
- Être capable d'utiliser efficacement un extincteur pour faire face à un début d'incendie dans l'environnement professionnel.

Qualité des intervenants : 1 sapeur-pompier formateur.

Contenu :

Théorie :

- Le rôle de l'Équipier de Première Intervention.
- L'alerte.
- La combustion.
- Les agents d'extinction.
- Les extincteurs.

Pratique :

- Extinction.

Conditions de formation :

Nombre de stagiaires : 4 à 10 par session.

Tous les participants manipuleront les différents types d'extincteurs : eau, eau pulvérisée avec additif, poudre, CO².

Les exercices pratiques, sur feu réel, seront réalisés avec des bacs à feu. La formation sera réalisée au sein de l'établissement, sous réserve de disposer des structures adéquates.

Pré-requis : Aucun.

Tenue vestimentaire : Une tenue vestimentaire en coton peu fragile est conseillée.

Évaluation du participant : Sur participation active à la session.

Validation : Attestation de présence délivrée par l'UDSP 26.

Pour les personnes en situation de handicap s'adresser au secrétariat de l'UDSP 26



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
DRÔME